

POUR LA FRANCE
VERSEZ VOTRE OR

Les
banques
dans la
**Grande
Guerre**
Archives inédites



L'Or Combat Pour La Victoire



Les banques dans la Grande Guerre Archives inédites

L'évocation des banques dans la guerre 1914-1918 renvoie dans la mémoire collective aux affiches lithographiques très expressives des grands emprunts de la Défense nationale. Si, sous la conduite des pouvoirs publics, les banques françaises ont en effet apporté un appui décisif au financement de la Grande Guerre, puis de la reconstruction, leur rôle et leur histoire dans le conflit ne se limitent pas à cela. La mobilisation massive de leurs collaborateurs de tous rangs a été suivie de pertes humaines importantes sur le front. Sur le plan matériel, les établissements ont dû faire face à des destructions ou réquisitions d'agences et à la désorganisation des réseaux. Dans le même temps, ils prêtaient le concours que le front était en droit d'attendre de l'arrière, notamment en matière d'entraide. Sur le plan social, l'arrivée d'une nombreuse main-d'œuvre féminine et les questions salariales posées par l'irruption de l'inflation ont provoqué des changements irréversibles. Plus généralement, l'organisation du système financier français – et notamment du secteur bancaire – a été très durablement marquée par la guerre et ses lendemains : acteurs, activités et territoires disparaissent ou apparaissent. Cette exposition rend compte de ces phénomènes et d'aspects méconnus de la vie quotidienne des établissements bancaires. Elle s'appuie sur les fonds d'archives historiques conservés par cinq groupes bancaires et les ministères économiques et financiers : archives « inédites » car parfois connues des chercheurs mais rarement du grand public.



DEVAUBLEZ IMP. PARIS

SEM

pour le triomphe
Souscrivez à l'emprunt national
LES SOUSCRIPTIONS SONT REÇUES A PARIS ET EN PROVINCE
À LA
BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT

Financer

« POUR LA FRANCE,
VERSEZ VOTRE OR ! »

Sem

« Pour le triomphe, souscrivez à l'emprunt national », 4^e emprunt de la Défense nationale, Banque nationale de crédit, 1918.

Alors que la victoire des Alliés est quasi certaine, Georges Goursat (1863-1934), dit Sem, caricaturiste et affichiste français, illustre cette affiche avec l'Arc de Triomphe à Paris. Le cortège des armées des guerres passées accompagne les poilus, encouragés par la statue de la Marseillaise de Rude.

BNP Paribas, Archives historiques, collection d'affiches.

Sur le plan monétaire et financier, les pouvoirs publics français ont bien préparé la guerre, mais en ont sous-estimé la durée et doivent faire face à des besoins de financement hors du commun. En plus des avances de la Banque de France, le gouvernement a recours à l'impôt, mais surtout à l'emprunt, pour les trois-quarts de ses besoins, ce qui le distingue par exemple du Royaume-Uni. Les banques françaises mobilisent alors leurs réseaux afin de drainer l'épargne des Français. Ces emprunts prennent plusieurs formes. Les quatre emprunts de la Défense nationale, émis sous forme de rente perpétuelle à partir de 1915, sont les plus connus grâce aux affiches aux fortes allégories patriotiques qui couvrent alors les façades des agences bancaires. La souscription sans frais pour le public et les horaires exceptionnels d'ouverture des agences témoignent de la nécessité impérieuse de mobiliser l'épargne. Dès le début de la guerre, les banques placent aussi des bons et obligations de la Défense nationale, remboursables à court ou moyen terme. Elles invitent également leurs clients à verser leur or contre remise de billets de banque ou de titres d'emprunt, ce qui permet de reconstituer l'encaisse or du pays. Elles facilitent enfin l'octroi de crédits à l'État par des banques étrangères en garantissant ces emprunts. Par ailleurs, alors que l'économie pâtit des opérations de guerre et de la mobilisation, les banques redirigent leurs concours vers le financement des entreprises travaillant pour la Défense nationale, de la production agricole et du ravitaillement.



L'agence du Comptoir national d'escompte de Paris à Oloron (Pyrénées-Atlantiques), un jour de souscription, carte postale, 1918.

La foule se presse à l'agence du CNEP d'Oloron pour souscrire au 4^e emprunt de la Défense nationale émis en octobre 1918. L'agence a bien mis en évidence sur sa devanture la célèbre affiche Alsace-Lorraine commandée par la banque à Auguste Leroux (1871-1954), ce qui permet de dater la photo. Pour assurer le succès de l'émission, aucun frais de banque n'est prélevé, comme le rappelle la grande banderole courant sur le balcon.

BNP Paribas, Archives historiques, collection de cartes postales.



Bruno Chavannaz
« Pour nous rendre entière la douce terre de France », 4^e emprunt de la Défense nationale, Société générale, 1918.

Sur cette affiche invitant les Français à souscrire au 4^e emprunt, une fermière s'attelle aux travaux des champs, avec en arrière-plan la promesse d'un renouveau prochain : la victoire décisive des troupes alliées qui, dans un élan final, chassent l'ennemi hors des frontières nationales.

Société Générale, service des Archives historiques.

► Camille Aurisse
« Pour en finir une bonne fois ! », 4^e emprunt de la Défense nationale, Banque Alleaume, 1918.

Avec l'épée qui cloue au sol l'aigle allemand, cette affiche d'une banque parisienne aujourd'hui disparue traduit de façon spectaculaire l'esprit de l'emprunt de la Libération de 1918.

Ministères économiques et financiers, service des Archives économiques et financières.



Pour en finir — une bonne fois!
**SOUSCRIVEZ A L'EMPRUNT
 DE LA LIBÉRATION**
 ≡ RENTE 4% à 70,80 ≡

NOUS RECEVONS EN PAIEMENT
 ≡ TOUS LES COUPONS ≡
 FRANÇAIS ET ÉTRANGERS
 Jusqu'au 1^{er} Mars 1919
 TOUS BONS DE LA DÉFENSE NATIONALE
 TITRES PRÊTÉS à L'ÉTAT
 Coupons Russes de l'année 1918
SANS AUCUN FRAIS

Pour faciliter les souscripteurs nous achetons ferme
 TOUS TITRES NON COTÉS OU DE NÉGOCIATION DIFFICILE

≡ Nous avançons sur ≡
 TITRES NOMINATIFS ET AU PORTEUR

BANQUE ALLEAUME

FONDÉE EN 1872

20^{bis} & 22, Boulevard Voltaire

PARIS

20^{bis} & 22, Boulevard Voltaire

PARIS

LA LITHOGRAPHIE D'ART, PARIS



1024 3/73 000



Bon d'emprunt de la Défense nationale délivré par la Caisse d'épargne de Troyes, illustré par Bernard Naudin, 1915.

Archives historiques de la Caisse d'Épargne Lorraine Champagne-Ardenne, fonds Caisse d'épargne de Troyes.

► Georges Redon
« Pour que vos enfants ne connaissent plus les horreurs de la guerre », 3^e emprunt de la Défense nationale, Société générale, 1917.

Une veuve étreint son enfant sous le portrait du père tombé au front. La poupée évoque l'Alsace-Lorraine à reconquérir.

Société Générale, service des Archives historiques.



Pour que vos enfants ne connaissent plus
les horreurs de la guerre,
S O U S C R I V E Z
À L'EMPRUNT NATIONAL
S O C I É T É G É N É R A L E

FIG. N° 9165.

DEVAMBREZ - IMP. PARIS.

CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL DE LA GIRONDE

(Contrôle et avances de l'Etat)

Siège Social à BORDAUX: 27, Rue Esprit-des-Lois, 27.

Circulaire aux Présidents et Secrétaires des Caisses locales affiliées SUR L'OR

Cher Collègue,

Après tout ce qui a été écrit il est presque superflu de rappeler aux populations :

1° Que l'OR est utile à l'Etat, que sa seule présence dans les Caves de la Banque de France diminue par le jeu du change le prix de toutes fournitures de l'étranger,

2° Que pour ceux qui le possèdent il ne représente aucune valeur en plus de celle des billets de la Banque,

3° Que ceux qui le déposent reçoivent un titre d'honneur tandis que ceux qui ne déposeront pas en temps opportun ne pourront plus ensuite l'utiliser de longtemps pour toutes sortes de raisons.

Nous faisons appel à votre bon concours pour que vous nous aidiez jusque dans les coins les plus retirés de la Gironde à sa convergence sur la Banque.

Fournissez-nous des listes et par retour du courrier vous recevrez des billets AVEC LE CERTIFICAT DE DEPOT INDIVIDUEL délivré par la Banque.

Affichez la présente circulaire, faites une propagande de tous les instants. Réunissez votre Conseil d'Administration et invitez ses membres à vous secourir.

Mettez le public en garde contre cette idée fausse que l'OR DÉPOSÉ A LA BANQUE EST IMMÉDIATEMENT DIRIGÉ SUR L'ÉTRANGER. La vérité est toute différente: PLUS IL ENTRE D'OR A LA BANQUE et MOINS IL EN SORT. Il suffit que l'Étranger sache que nous en avons beaucoup pour qu'il ne nous en demande pas.

L'encaisse OR de la Banque, au lieu de diminuer depuis le commencement de la guerre, s'était accrue au 1^{er} Janvier dernier exactement de **641 MILLIONS** et depuis deux mois les versements volontaires l'ont à eux seuls encore augmenté de plus de **500 MILLIONS**.

LE MÉRITE DES DÉPOSANTS NE CONSISTE PAS A VERSER BEAUCOUP D'OR MAIS A VERSER INTÉGRALEMENT TOUT CE QU'ILS ONT. LE PEU QU'ILS ONT.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Le Président de la Caisse locale de _____

est M _____

son Secrétaire M _____

Affiche circulaire de la
Caisse régionale de crédit
agricole mutuel de Gironde
incitant aux dépôts d'or,
s. d.

Les banques et établissements
de crédit sont un relais de l'État
pour inciter le public à déposer
son or. Ici, la Caisse régionale
de crédit agricole de Gironde
s'adresse plus particulièrement
à ses sociétaires.

*Crédit Agricole S.A., département des Archives
historiques, fonds Crédit Agricole.*



«Ohé! les braves gens...
Versez votre or nous
versons bien notre sang... »,
Paris, imprimerie Crété, s. d.

HSBC France, service des Archives historiques,
fonds Crédit commercial de France.
© Tous droits réservés.



S'adapter

LE SERVICE BANCAIRE EN TEMPS DE GUERRE

Service de la conservation des titres du Crédit lyonnais, 1910.

Si l'emploi des femmes a fortement progressé durant la guerre, celles-ci étaient déjà présentes dans les établissements bancaires, notamment dans certains services spécialisés comme ici à la conservation des titres du Crédit lyonnais.

Crédit Agricole S.A., département des Archives historiques, fonds Crédit Lyonnais.

Le 1^{er} août 1914, le président Poincaré signe l'ordre de mobilisation générale. Au nom de la Défense nationale, les autorités prennent des mesures, pour certaines impopulaires, qui affectent l'ensemble du secteur bancaire. À Paris comme en province, les banques sont assaillies de demandes de retraits. Pour freiner la thésaurisation et couvrir les dépenses inhérentes à l'état de belligérance, le gouvernement décrète un moratoire, c'est-à-dire une suspension des créances qui s'étend aux dépôts en espèces et aux comptes courants. Ainsi se dessine une économie de guerre dont la tendance s'orientera, grâce à un assouplissement de la législation, vers une reprise des affaires. L'état de guerre provoque un brutal ralentissement de l'activité. Devant l'avancée des troupes allemandes, les banques s'appliquent d'abord à protéger leur personnel et à sécuriser leurs valeurs, d'autant que l'ennemi menace les communications et, pour pourvoir à ses besoins, procède à des confiscations et à des réquisitions sur la ligne de front. Dans le Nord et l'Est du pays, les destructions matérielles témoignent de l'acharnement des belligérants et de la puissance du matériel de guerre moderne. Le personnel de la profession bancaire n'est pas ménagé par les événements. Outre la surcharge de travail liée à la mobilisation d'environ deux tiers des effectifs masculins, il souffre du renchérissement du coût de la vie, de la stagnation des salaires et de problèmes de ravitaillement. Dans les régions envahies, il connaît les affres d'une occupation militaire et reste exposé aux tirs d'artillerie. À l'instar des autres entreprises, les banques recourent massivement à la main-d'œuvre féminine pour assurer la continuité du service. En mai 1917, tandis que la guerre s'enlise dans une impasse sanglante, les employés de banque se mobilisent lorsqu'éclate une série de grèves dans l'industrie, la finance et les assurances. C'est alors l'occasion, pour eux, de s'unir et faire entendre leurs revendications.



Queue des déposants devant la Caisse d'épargne de Paris, fin juillet 1914.

La clause de sauvegarde limite les remboursements sur les livrets à 50 francs par quinzaine et par déposant, afin de protéger les Caisses d'épargne contre toute demande massive de retraits. Dans les derniers jours de juillet, l'annonce probable de son application provoque un mouvement de panique des clients qui affluent alors aux guichets.

Fonds photographique de la Fédération nationale des Caisses d'Épargne.

« La reprise des affaires », coupe de presse du Figaro sur le moratoire, décembre 1914.

En réaction au contexte exceptionnel du conflit, le législateur décrète un moratoire afin d'alléger les obligations des débiteurs touchés par les événements. Fin 1914, les établissements bancaires décident de cesser d'en bénéficier pour ne pas ralentir l'activité économique.

Crédit Agricole S.A., département des Archives historiques, fonds Crédit Lyonnais.

LA REPRISE DES AFFAIRES

Une mesure excellente, qui provoquera un véritable soulagement dans le monde des affaires, vient d'être prise par plusieurs institutions de crédit.

Ces grands établissements financiers, comme nos lecteurs le verront dans une autre partie du journal, ont décidé de ne plus profiter, à partir du 1^{er} janvier, des règlements édictés par le moratorium qui leur permettaient de ne rembourser qu'une fraction des sommes reçues par eux en dépôt.

Dès le début de 1915, une grande partie de l'épargne française, se trouvant ainsi libérée, va pouvoir intervenir de nouveau dans les opérations commerciales et les entreprises industrielles.

En même temps qu'elle affirme la puissance financière de nos grandes banques, cette nouvelle est un indice certain de la renaissance de notre vie économique.



Billets de nécessité émis par les Chambres de commerce de La Rochelle et de Rouen et par la Caisse d'épargne de Maubeuge, 1914-1918.

Afin de remédier à la pénurie de monnaie, le gouvernement autorise, dès 1914, des émissions « de nécessité » par des organismes publics ou privés. Les billets de nécessité sont notamment émis par les Chambres de commerce, certaines municipalités et Caisses d'épargne par dérogation au privilège d'émission de la Banque de France. L'échange de ces billets avec les pièces de monnaie correspondantes s'effectue progressivement après-guerre. Ils sont retirés de la circulation en 1926.

HSBC France, service des Archives historiques, fonds Crédi commercial de France.
Archives historiques de la Caisse d'Épargne Nord France Europe, fonds Caisse d'épargne de Maubeuge.



GUERRE 1914-1918. — BOMBARDEMENT DE DUNKERQUE.
Comptoir d'Escompte et photographie Cayez.
 16, rue de l'Eglise. — Bombardement par avions dans
 la nuit du 25 au 26 juillet 1918.
 Deux bombes de gros calibre.

Troisième Série n° 38. Cliché Cayez. Vind Paris n° 38.



*Abb. J. W. Wolff J. L. L. L.
 Dupon. L. L. L. L. L. L.
 Ch. 16. V. V. V. V. V. V.
 V. L. L. L. L. L. L.*

Weltkrieg 1914 - LONGWY-BAS Das an der Kornbrücke gelegene Geschäftsgebäude der „Société Générale“
 durch eine Granate zerstört - Destruction par un abus des bureaux de la Société Générale

50-



Nom : *Giono*
 Prénoms : *Jean Fernand*
 Domicile : *Grand Rue n° 14*
Neauphain
 Entré le *18 Octobre 1911*

HP. MOULOT - MARSEILLE - 1077 - C. N. 92

Place d'une photographie de face ¹⁹¹¹ Place d'une photographie de profil



◀ **Vue de l'agence de Dunkerque du Comptoir national d'escompte de Paris détruite à la suite d'un bombardement aérien, 1918.**

BNP Paribas, Archives historiques, collection de cartes postales.

◀ **Destruction par un obus des bureaux de la Société générale à Longwy, 1914.**

Officiers allemands posant devant l'agence détruite de Longwy-Bas, dans le département de Meurthe-et-Moselle.

Société Générale, service des Archives historiques.

Louis Tardy, directeur d'un hôpital militaire à Bordeaux, 1914-1916.

Directeur de la Caisse régionale de crédit agricole d'Île-de-France (1901-1904) puis inspecteur des caisses régionales de crédit agricole au ministère de l'Agriculture (1904-1914), Louis Tardy dirige un hôpital militaire à Bordeaux de 1914 à 1916. Il retourne ensuite au ministère de l'Agriculture. En 1921, il est nommé directeur du nouvel Office national du crédit agricole.

Crédit Agricole S.A., département des Archives historiques, fonds Crédit Agricole.

Dossier de personnel de Jean Giono au CNEP, 1912.

Jean Giono, *Le Grand troupeau*, Paris, Gallimard, 1931.

L'écrivain Jean Giono (1895-1970), employé au Comptoir national d'escompte de Paris de 1911 à 1928, principalement à Manosque, a été profondément marqué par son expérience de soldat dans la Grande Guerre. Elle lui a inspiré le roman *Le Grand troupeau* et a déterminé son engagement pacifiste ultérieur.

BNP Paribas, Archives historiques.

Emploi du boni de la
Caisse d'Epargne de Vendôme
15 1915

Quittances.

1916.

1665
Bureau de la Caisse d'Epargne
de Vendôme
Bon de la Caisse d'Epargne
pour le Bureau de Vendôme



Emploi du boni
l'année 1919



REPERCUSSION PRELIMINAIRE
NOM DE GUERRE n° 174
MONTANT DE LA RENTE 1000
LIEU
N° de la Carte d'Identification 0 10
Date de naissance 18 60

pour Veuve de Militaire
de la Grande Guerre

Orléans 21 Décembre 1915

boni

1916

Association d'Aide aux Veuves de Militaires
DE LA GRANDE GUERRE
N° 57
Reçu la somme de Cent francs

pour la somme de Cent francs
N° de la Carte d'Identification de la Caisse d'Epargne de Vendôme

1919

COMITE DE VENDEOME

OEUVRE DU VESTIAIR
DE LA

ASSOCIATION NATIONALE
Protection des Veuves et des Orphelins de la Guerre de 1914
21, rue des Haies Enchaî, PARIS
COMITE DU DIOCESE DE BLOIS

Reçu la somme de Cent francs
N° de la Carte d'Identification de la Caisse d'Epargne de Vendôme
le 27 mai 1919
Au la Rochelle-Marchais



S'entraider

L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL DU CONFLIT

Contribution aux œuvres de guerre par la Caisse d'épargne de Vendôme, 1914-1918.

Autorisées légalement en 1914 à apporter leur soutien financier aux victimes des « calamités publiques », les Caisses d'épargne subventionnent au cours de la Première Guerre mondiale de très nombreuses œuvres de solidarité mises en place localement en faveur des soldats, de leur famille et plus généralement des populations fragilisées par le conflit.

Archives historiques de la Caisse d'Épargne Loire-Centre, fonds Caisse d'épargne de Vendôme.

Au lendemain de la déclaration de guerre, le président de la République appelle à « l'union sacrée » des Français. Les établissements financiers font corps derrière le pouvoir politique dont ils relaient le message de rassemblement et d'élan patriotique auprès de leurs clients et employés. Dès les premiers combats, les banques s'efforcent de maintenir un lien permanent entre le front et l'arrière. La correspondance échangée avec les employés mobilisés permet la prise de nouvelles, l'envoi des salaires, de vêtements ou de denrées. Les familles perçoivent des allocations et des indemnités de vie chère. La publication régulière de bulletins de guerre ou de lettres d'information renforce l'esprit d'appartenance à l'entreprise. Pendant toute la durée du conflit, les établissements bancaires contribuent aux œuvres de guerre. Celles-ci prennent les formes les plus diverses : participation financière aux comités de secours aux combattants, victimes ou réfugiés des régions envahies, élaboration de colis du soldat, création d'un hôpital militaire ou facilités de transferts de fonds à destination des prisonniers et des travailleurs étrangers. La paix revenue, le bilan humain est lourd. Près d'1,4 million de Français sont morts sur les champs de bataille, disparus dans les tranchées, décédés de maladie ou des suites de leurs blessures. Un employé mobilisé sur cinq ne revient pas du front. Le reclassement des mutilés, pensionnés et veuves de guerre est prévu par la loi du 26 avril 1924 qui instaure la création d'emplois réservés dans les administrations et les entreprises.





Mémorial Haussmann.

Monument aux morts des deux guerres mondiales, situé 29 boulevard Haussmann à Paris, au siège de la Société générale, inauguré le 11 novembre 1948.

*Société Générale, service des Archives historiques.
© Jean-Marie Cras.*

◀ Soldats convalescents et personnel médical de l'hôpital auxiliaire n° 124, Crédit commercial de France, 1917.

Afin de suppléer au manque d'établissements publics de santé, des hôpitaux auxiliaires sont établis principalement dans des écoles, hôtels, dispensaires et couvents. Dès 1914, le Crédit commercial de France met à disposition ses locaux de la rue La Fayette et prend en charge les frais de fonctionnement de l'hôpital géré par l'Union des femmes de France, une des sociétés d'assistance de la Croix-Rouge française.

*HSBC France, service des Archives historiques, fonds
Crédit commercial de France.*



« La France à ses défenseurs », médaille gravée par Hippolyte Lefebvre (1863-1935), [1914].

Gravée en hommage aux combattants, cette médaille présente sur l'avers la République coiffée d'un casque Adrian décoré d'une branche de laurier. Au revers, une croix entourée de l'inscription « Patrie, Humanité » rayonne au-dessus d'un champ de bataille.

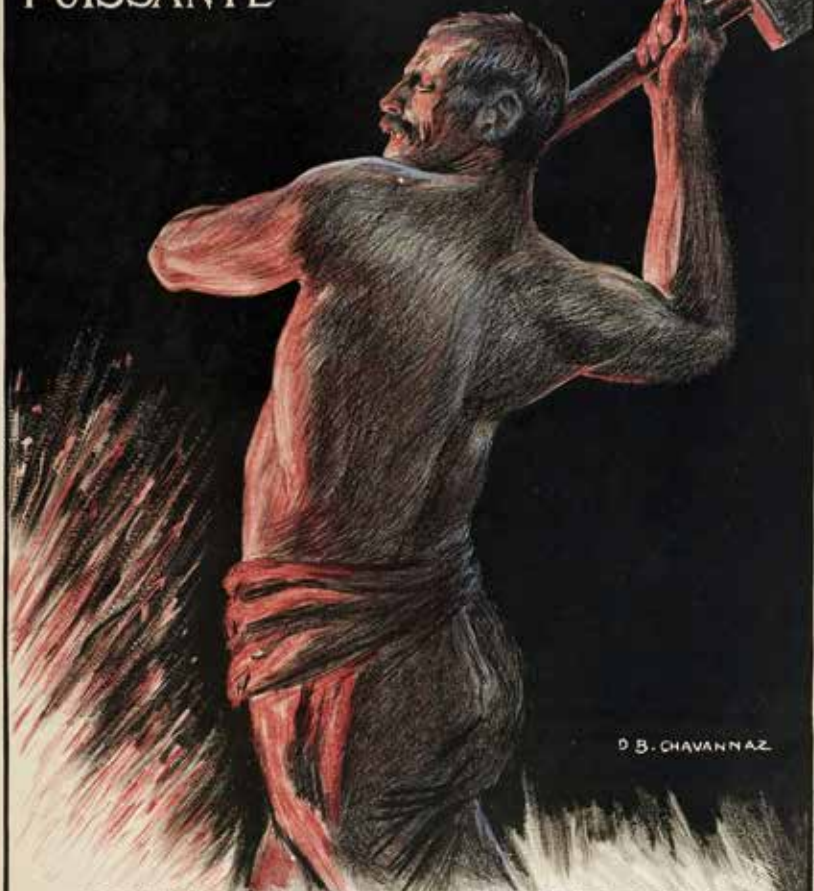
Archives historiques de la Caisse d'Épargne Rhône-Alpes, fonds Caisse d'Épargne de Lyon.

Médaille à la mémoire de Louis Quinton, tombé pour la France le 21 octobre 1915.

La Banque de Paris et des Pays-Bas honore ses employés morts lors des combats en remettant à leur famille cette médaille personnalisée avec leur nom, leur date d'entrée à la banque et leur date de décès.

BNP Paribas, Archives historiques, fonds Paribas.

POUR FORGER UNE FRANCE
PUISSANTE



D. B. CHAVANNAZ

SOUSCRIVEZ A L'EMPRUNT
CRÉDIT COMMERCIAL
= DE FRANCE =

1914. CRÉDIT. 2. Rue des Saussaies, PARIS.

Se réinventer

UN ENVIRONNEMENT BANCAIRE BOULEVERSÉ

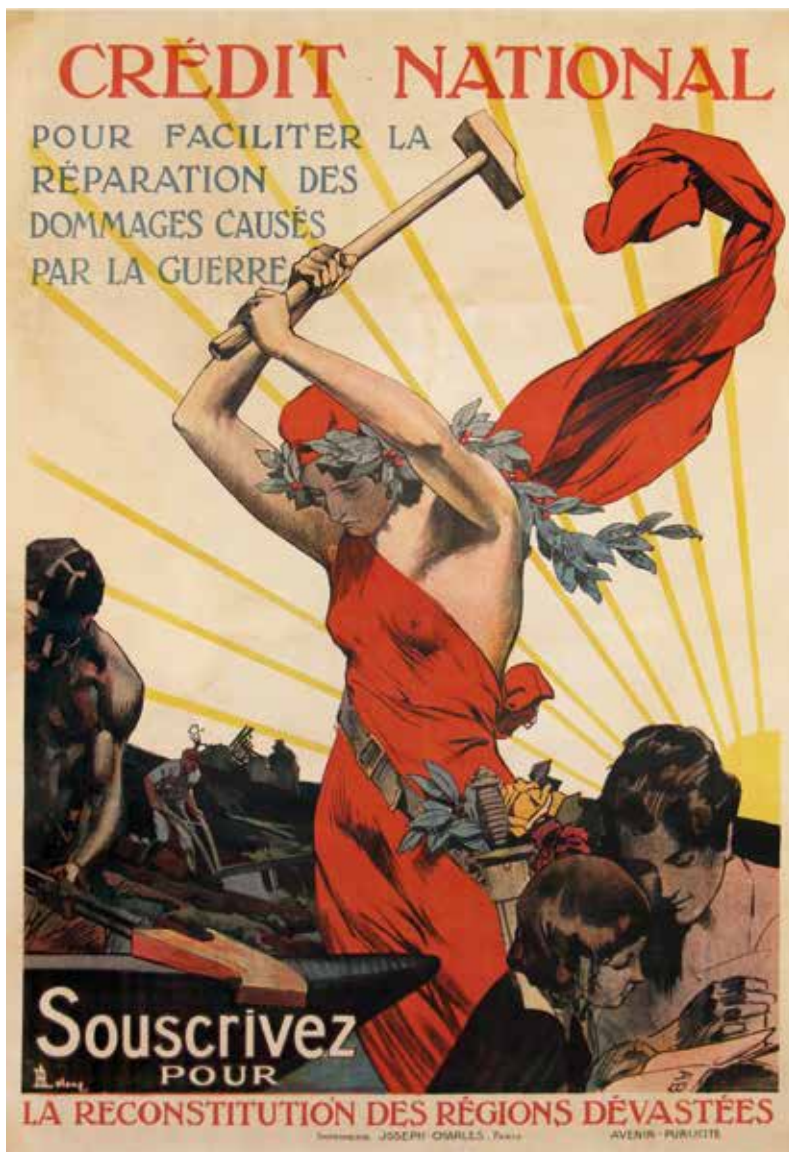
Bruno Chavannaz

« Pour forger une France puissante, souscrivez à l'emprunt », Crédit commercial de France, 1920.

Au cœur de la forge, l'ouvrier frappe le métal de son marteau. Il symbolise la valeur du travail et le renouveau industriel.

HSBC France, service des Archives historiques, fonds Crédit commercial de France.

La Première Guerre mondiale a bousculé le monde économique en inaugurant les mouvements de l'inflation et de la dévalorisation, quasi absents depuis cent ans. Le pays sort du conflit affaibli et considérablement endetté. Les banques bénéficient dans l'opinion publique d'une légitimité renouvelée grâce à leur contribution massive à l'effort de guerre et au placement des emprunts. Elles sont, dès lors, appelées à se mettre au service de la reconstruction du pays. Pour faire face à ces enjeux, les banques cherchent un nouveau souffle : elles développent leur présence territoriale, partent à la conquête de nouvelles clientèles. L'essor de la mécanographie simplifie et rend plus rapide le traitement des opérations bancaires en croissance exponentielle. Dans un monde aux frontières redessinées et aux réalités géopolitiques modifiées, les banques redéfinissent leur stratégie d'implantation et leurs réseaux d'alliances internationales. Les besoins de la reconstruction et les nécessités du moment suscitent la mise en place ou le renforcement, sous la houlette de l'État, de nouvelles institutions spécialisées à statut particulier, de nature publique ou mutualiste. Les Banques populaires sont pourvues d'un cadre légal par la loi du 17 mars 1917 et sont confirmées dans leur mission auprès des artisans et des commerçants ; les chèques postaux naissent en 1918 ; en août 1920, les caisses de Crédit agricole sont structurées autour d'un nouvel organe de centralisation et de coordination : l'Office national du crédit agricole. À l'instar des changements à l'œuvre dans la société civile, la Grande Guerre ouvre ainsi une nouvelle page de l'histoire bancaire.



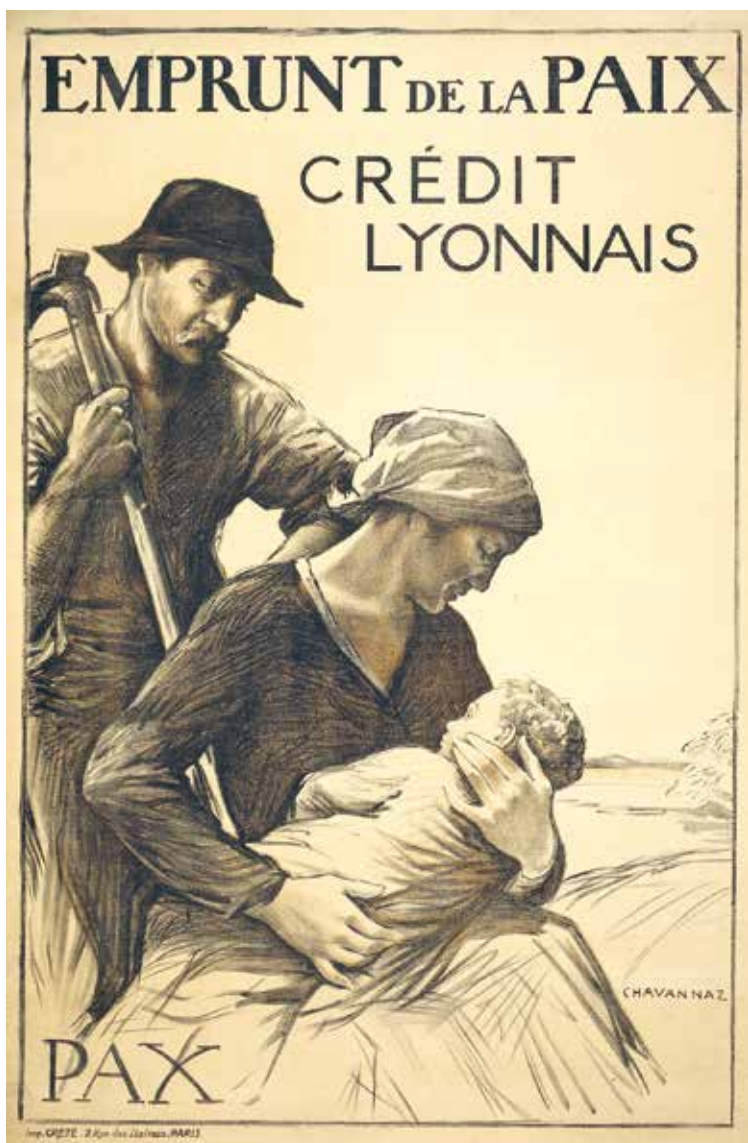
René Lelong

« Pour faciliter la réparation des dommages causés par la guerre : souscrivez pour la reconstitution des régions dévastées », 1920.

Le Crédit national est créé en 1919.

Il est d'abord chargé de financer la reconstruction des régions dévastées avant de se spécialiser dans les prêts à moyen et long termes pour les entreprises.

*Archives historiques de la Caisse d'Épargne d'Auvergne et du Limousin, fonds Caisses d'épargne de Limoges.
© Vincent Ferricq*



Bruno Chavannaz
« **Emprunt de la paix** »,
Crédit lyonnais, 1920.

Après une surenchère
d'allégories guerrières
employées durant le conflit,
l'illustrateur Chavannaz
choisit un thème champêtre

pour illustrer l'emprunt de la
paix lancé en 1920: le casque
remplacé par un chapeau
et le fusil par un outil, un ancien
poilu couve sa famille du regard.
Le mot « pax » donne le ton
de l'affiche.

*Crédit Agricole S.A., département des Archives
historiques, fonds Crédit Lyonnais.*

BANQUE DE LA SEINE

Siège Social, 101 & 103, RUE DES PETITS-CHAMPS & 24 PLACE VENDÔME, Paris

EMPRUNT NATIONAL
- 5% - 1920 -

PRIX D'EMISSION 100 Francs
REMBOURSEMENT 150 Francs
EN 60 ANS AU MAXIMUM

INTERET ANNUEL 5 Francs
PAYABLE NET D'IMPOTS LES PREMIERS
MAI & NOV. DE CHAQUE ANNEE

LES 16 MARS & 16 SEPTEMBRE DE CHAQUE
ANNEE TIRAGE AU SORT DES TITRES QUI SERONT
IMMEDIATEMENT REMBOURSES A 150 FRANCS

ON SOUSCRIPT SANS FRAIS
BANQUE DE LA SEINE

SOUSCRIPTION

"Le dernier devoir"

Imprimé par J. B. LAFITTE, Paris

101 - 103 - RUE - DES - PETITS - CHAMPS - PARIS

EMPRUNT DE LA LIBÉRATION 1918



LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE ET LA NAISSANCE DU « VINGTIÈME SIÈCLE FINANCIER »

Patrice Baubeau
Université Paris Ouest
Nanterre / Sciences Po /
IDHES (UMR 8533)

À l'exemple de la plupart des institutions financières européennes, les banques françaises sont entrées dans la guerre à reculons: banquiers, assureurs et financiers, sans imaginer la durée et le coût final exorbitant du conflit, savaient que la guerre européenne fragiliserait le système financier et ruinerait nombre de positions acquises. Mais nul n'imaginait les conséquences parfois très lointaines de cette guerre sur l'activité des banques, leur place au sein du système financier et leur organisation interne.

D'une certaine façon, les banquiers partageaient le postulat du journaliste anglais Norman Angell, qu'il avait exposé dans son ouvrage à succès *La Grande Illusion*, paru en 1910. En quelques mots, Angell, sans écarter la possibilité d'une guerre, voulait croire qu'elle serait impossible à des décideurs rationnels conscients que la prospérité de tous reposait sur les liens internationaux de confiance commerciale et financière, incarnés dans la City de Londres. Mais la véritable *Grande Illusion* fut que la raison pouvait triompher des passions nationalistes et des ambitions politiques.

Des banques puissantes, un secteur bancaire en mutation

Les grandes banques françaises entrèrent donc dans la guerre comme la plupart des Français: avec résignation, mais fermeté, et le sentiment justifié de leur puissance. Pourtant, le système bancaire français, analysé avec finesse en 1914 par un auteur... allemand, présentait deux faiblesses.

D'une part, depuis la crise de 1882-1889, les grandes banques à réseau avaient entrepris, mais pas terminé, une transition d'un modèle de « banque mixte » à un modèle de banque spécialisée, fondé sur l'extension du réseau d'agences et sur

**Le guichet du Crédit
du Nord à la Statue de Lille,
place de la Concorde
à Paris, 1918.**

Société Générale, service des Archives historiques,
fonds Crédit du Nord.



Jacques Carlu
 « **Passant, fais tout ton devoir...** », 3^e emprunt de la Défense nationale, 1917.

Cette affiche de Jacques Carlu (1890-1976), architecte et frère aîné de l'affichiste Jean, insiste sur la solidarité nécessaire de l'arrière avec les troupes du front. Elle utilise le procédé artistique de mise en abîme en représentant au second plan les principales affiches éditées par les banques françaises pour cet emprunt.

BNP Paribas, Archives historiques, collection d'affiches.
 © Tous droits réservés.

des opérations à court terme et de placement des émissions d'actions et d'obligations. Cette mutation se faisait sur le fond d'une vigoureuse concurrence entre les grandes banques à réseau – Crédit lyonnais, Société générale, Comptoir d'escompte de Paris, Crédit industriel et commercial – et la Banque de France. Entre les deux, un vaste monde bancaire hésitait. Les plus puissantes des banques locales pouvaient espérer suivre le modèle de la banque à réseau et devenir une grande banque régionale, comme le Crédit du Nord. Les plus fragiles, rachetées par une des grandes banques, se transformaient en agence bancaire. Enfin, nombre de banquiers cherchaient à sauvegarder à tout prix leur indépendance et leur prestige social, avec l'appui intéressé de la Banque de France. Ce système dynamique était aussi gros de déséquilibres.

D'autre part, en juillet 1914, la dette publique française était en volume la plus importante de la planète. Or justement, en ce mois de juillet, un grand emprunt national fut lancé afin de financer les coûts de la « loi de trois ans » et des différents dérapages budgétaires liés aux dépenses militaires des années précédentes. En somme, le pays tentait de remettre en ordre ses finances de guerre au moment même où cette dernière éclatait ! Dans ces conditions, les grandes banques qui participaient au placement de l'emprunt national de juillet 1914, se

trouvèrent au mois d'août « collées » avec de grandes quantités de titres obligataires que le public, dans l'incertitude des premiers jours d'août, ne se pressait pas d'acheter. Si l'on y ajoute les craintes immenses déclenchées par l'entrée en guerre, on comprend que les banques aient poussé à l'adoption du moratoire, c'est-à-dire la suspension du paiement des dettes, alors qu'on avait constaté les dangers de cette mesure en 1870-1871.

La guerre, l'essor des banques et le déclin des marchés financiers

Les banques françaises, pourtant, figuraient parmi les plus grandes, les plus puissantes et surtout les plus liquides de la planète. Première parmi elles, la Banque de France leur servait à la fois de réserve générale d'or – le moyen de règlement international de l'époque –, de fournisseur de billets et de vigoureux compétiteur. Cela lui permettait de peser sur l'ensemble du système bancaire, ce qui avait contribué à orienter ce dernier vers les financements courts ou liquides. Aussi, le financement à plus long terme des entreprises mais aussi des États passait par un autre circuit : le marché financier de Paris. Ce marché était par son volume et son activité le deuxième du monde, derrière la *City*, mais le premier pour les prêts aux États, matérialisés dans ces rentes et ces obligations qui formaient le fond des patrimoines en 1914. Ainsi, et en simplifiant, des financements bancaires soutenaient les échanges commerciaux ainsi que les fonds de roulement des entreprises, tandis que le marché financier fournissait les capitaux privés et publics à long terme.

Ce marché financier, centré sur Paris, était particulièrement actif en 1914, par l'importance des émissions d'emprunts, par la masse des capitaux disponibles – du fait de l'excédent structurel de la balance des paiements – et par l'intensité des transactions, lesquelles donnaient liquidité et profondeur au marché. Or ces transactions trouvaient chez les banques leur aliment, sous la forme de crédits à court terme et à bon marché, les fameux « reports ». Ainsi, la répartition des rôles entre banques et marchés se trouvait liée par deux voies. D'un côté, pour assurer leur activité de crédit à court terme, les banques empruntaient à long terme sur les marchés, pour elles ou pour leurs clients. De l'autre côté ces mêmes marchés financiers finançaient leur activité par les considérables crédits à court terme fournis par les banques...

La Grande Guerre toucha au cœur ce fragile équilibre : les transactions boursières ne furent suspendues que quelques jours fin juillet, mais les transactions à terme – la partie la plus dynamique du marché – ne reprirent qu’au début des années 1920. De plus, la suspension de la convertibilité or du franc réduisit l’attractivité du marché parisien pour les États étrangers. Enfin, l’appel massif de l’État au marché pour financer la guerre en « évinça » les entreprises. Dans ces conditions, le marché financier parisien entama un long déclin qui le mènera, au début des années 1980, à ne plus jouer qu’un rôle marginal dans le financement de l’économie française : le séisme de la guerre se mesure aussi à la durée de ses effets.

Une rupture majeure : la grande inflation du XX^e siècle commence en 1914

Mais, dira-t-on, si le marché décline, ce sont donc les banques qui en profitent, car entreprises et États ont toujours besoin d’emprunter des capitaux longs à des épargnants soucieux de placer leurs capitaux. Certes, les banques, dès le mois d’août 1914, ont commencé de remplacer les mécanismes et les institutions de marché bloqués par la crise. Seulement elles l’ont fait dans un contexte d’émission monétaire accélérée par la guerre qui provoque la dernière rupture financière majeure de la période : l’inflation. Les valeurs nominales – les chiffres – qui caractérisent les banques ont alors commencé une croissance vertigineuse, indifférente à la richesse réelle du pays, à ses pertes humaines et matérielles. Cette croissance purement nominale, c’est l’inflation. Et ce déséquilibre né en 1914 s’est, lui aussi, sauf à de rares occasions, maintenu jusqu’aux années 1980, minant la monnaie. Le franc, désormais détaché de l’or, ne valait plus en 1928 que 20 % de sa valeur de 1914, moins de 1 % en 1950 et à peine plus de 0,1 % en 1980... Dans ces conditions, le doublement ou le triplement de la « taille » des banques ne manifestait pas leur enrichissement, trop rapidement dénoncé des années 1920 aux années 1980, mais voilait leur durable affaiblissement... Seulement, après la guerre, les Français ne comprennent pas cette inflation nouvelle : la hausse considérable du montant des opérations bancaires est perçue comme le résultat d’un enrichissement indu, comme le signe d’un partage inégal des richesses et non comme le résultat de la hausse des prix. Dans ces conditions, il n’est guère étonnant que l’on ait persisté, pendant des décennies, à dénoncer les banques, leur richesse cachée et leur puissance occulte.

CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE
PERSONNEL

Cibert
~~Jeanne Cibert~~ Jeanne

Entre le 22 *juin* 1918
 Adresse *100 rue de la République - Paris*
 à partir le *19* *juin* 1918
 Motif de départ *Remplacement*
 Observations

LIEU ET DATE DE NAISSANCE
 N.° *12* *Paris* le *10* *juin* 1891

ETAT CIVIL
 Nationalité *Française*
 Mariée le *20* *juin* 1918 *M. J.*
 Epoux
 Recommandé



Madame J. Soul 1918

Monsieur,

*Vous l'avez vu
 de l'atelier de 2019
 Boulevard, sur place
 et employé dans un
 bureau.*

*Mon mari est mobilisé
 et devant la difficulté
 de vivre en ce moment
 je me suis adressée à
 un monsieur en votre*

Les banques face à la guerre : relever les défis humains et logistiques

Ce déclin financier, général, ne raconte toutefois pas toute l'histoire : à court terme, pendant la guerre, il a fallu poursuivre, s'adapter, réagir et inventer face aux conditions et aux risques nouveaux. C'est ce chapitre que couvre plus particulièrement l'exposition. Le départ des hommes au front, les pertes humaines, les sommes énormes qu'il a fallu engager dans le conflit, les destructions et l'occupation de dix départements français pendant quatre années, l'inflation enfin ont bouleversé les conditions d'activité des banques, petites et grandes.

Ces défis se sont conjugués, de manière parfois inattendue. Ainsi, la combinaison de l'inflation et de l'essor de l'appel public et patriotique à l'épargne nationale entraîne un gonflement sans précédent des opérations sur titres réalisées par les banques pour le compte de leurs déposants : tri des obligations – tout est alors sur papier –, découpage des coupons du titre – découpage –, échanges de titres à l'occasion des grands emprunts payables en partie en titres anciens. La banque de la guerre et de l'après-guerre devient une véritable industrie de main-d'œuvre, organisant le stockage, la circulation et le traitement de centaines de millions de papiers finan-

Dossier de personnel de Jeanne Cibert, Crédit commercial de France, 1918.

De nombreuses femmes ont été engagées pour pallier le départ des employés masculins. Jeanne Cibert, restée sans ressources en raison de la mobilisation de son époux au front, sollicite un emploi. Elle est recrutée comme téléphoniste.

HSBC France, service des Archives historiques, fonds Crédit commercial de France.



**Pauline Mondange,
employée de la Société
générale, 1910.**

Jeune sténodactylographe recrutée par la Société générale en 1910, Pauline Mondange se révèle être une militante syndicaliste et anarchiste de premier plan pendant la Première Guerre mondiale, devenant l'une des porte-parole des salariées de la profession bancaire à Paris.

Société Générale, service des Archives historiques.

ciers. Cette contrainte sert d'aiguillon à un effort considérable d'organisation du travail et d'équipement en outils de « traitement de l'information » : les machines mécanographiques, puis électromécaniques et enfin électroniques se diffusent dans la banque, au cours des décennies suivantes, au rythme combiné de l'essor des opérations, de la bancarisation de la population, et de l'inflation.

Les banques sont ainsi confrontées à un véritable défi logistique, dans un contexte d'écrasement des marges. Or ce prodigieux gonflement du nombre d'opérations matérielles intervient au moment où les hommes quittent les guichets et les bureaux bancaires. Aussi, la banque devient l'un des plus importants secteurs pour l'emploi des femmes. Mais à la différence de l'industrie de guerre, où l'armistice entraîne retour des hommes et réduction des productions, les femmes restent dans le secteur bancaire : de moins de 10 % avant la guerre, elles passent à plus d'un tiers du salariat bancaire dans les années 1920. Moins payées, pour des tâches moins qualifiées, les femmes répondent à ces contraintes nées de la guerre que sont la baisse de la valeur réelle des opérations unitaires et leur multiplication : moins de marge et plus de masse. De même,

un grand nombre d'emplois bancaires dits « féminins » (entretien, cantine, tâches « ouvrières ») seront placés en dehors des conventions collectives bancaires. Mais du seul fait de leur présence nombreuse, indispensable, le secteur bancaire devient au cours des décennies suivantes l'un des pôles de reconnaissance professionnelle des femmes, avec l'accès progressif des femmes aux rangs des « gradés » et des cadres. Dans l'intervalle, le salariat féminin s'est révélé combatif, revendicatif et a su imposer des conquêtes sociales, des années 1920 aux années 1970.

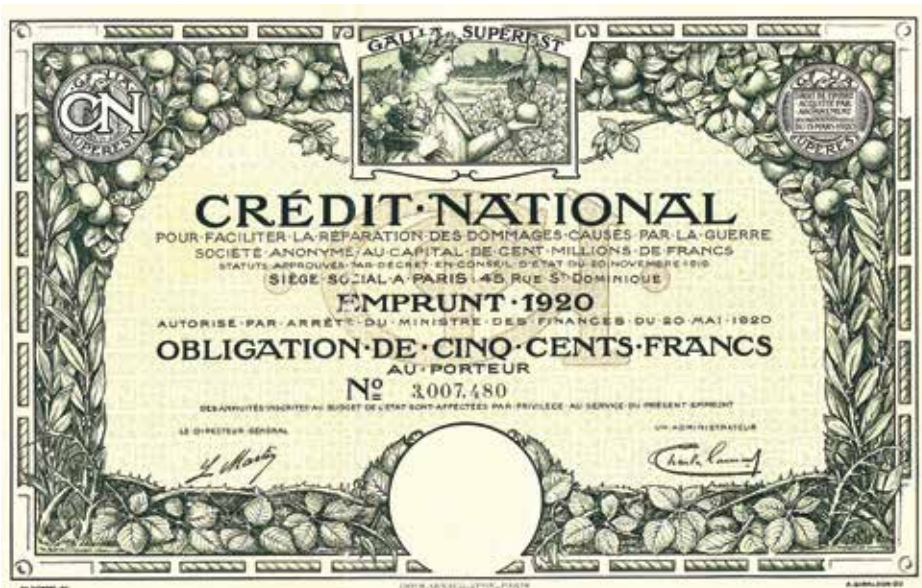
Un secteur bancaire devenu stratégique

Ce succès des revendications salariales dans la banque est aussi, indirectement, un résultat de la guerre : privée de marché financier, l'économie française, entreprises et État confondus, dépend du bon fonctionnement des réseaux bancaires. Aussi l'État est toujours présent derrière les négociations bancaires, qu'elles portent sur des établissements fragilisés par de mauvaises affaires ou sur l'économie générale du secteur : la grève est évitée en 1936 et, en 1947, les banques sont un des rares secteurs qui conclut une convention collective. Surtout, l'État devient, avec la Première Guerre mondiale, un acteur bancaire direct en accélérant la création de banques parapubliques.

Obligations du Crédit national, 1919.

Le Crédit national est un établissement financier à statut spécial situé à la frontière du privé et du public créé le 10 octobre 1919 pour assurer le financement des réparations des dommages de guerre. À la demande et sous le contrôle de l'État, son capital a été souscrit par les principaux établissements bancaires et les grandes entreprises françaises. Fidèle à sa mission, il lance en 1919 un premier emprunt obligatoire.

Archives de la Fédération nationale des Caisses d'Épargne.



5-11-28

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

CAISSE NATIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE

LOI DU 5 AOUT 1920

SUR LE

CRÉDIT MUTUEL ET LA COOPÉRATION AGRICOLES



PARIS

5, Rue Casimir-Périer, 5

1^{er} Janvier 1927

De plus, la guerre elle-même suscite une masse inouïe d'opérations bancaires, notamment à travers le règlement des dommages de guerre. Or le paiement de ces dommages se fait par chèques. Si l'on y ajoute la multiplication des pensions (anciens combattants, veuves et orphelins) payées par chèque et surtout sur les comptes postaux créés par la loi de 1917, on comprend que c'est la guerre de 1914 qui a marqué le début de la démocratisation bancaire en France, cette « bancarisation » des ménages qui s'est achevée dans les années 1980.

Tant du point de vue de l'État que des particuliers, le rôle des banques devient ainsi crucial à partir de la guerre. Mais qu'en est-il pour les entreprises ? Depuis longtemps les banques jouaient un rôle majeur dans le financement de l'économie privée. La nouveauté apportée par la guerre tient en deux termes : l'accélération du renouvellement technique ; l'affaissement du marché financier. Aussi, les banques, appuyées par l'État, vont inventer et développer de nouvelles formes de crédit, dites « à moyen terme », et deviennent les apporteurs principaux de capitaux des entreprises. L'immédiat après-guerre voit ainsi la naissance d'organismes nouveaux : Crédit national, UCINA (Crédit lyonnais et Comptoir national d'escompte), AFCI et BNFCE en 1919, CALIF (Société générale, CCF, Banque nationale de Crédit...) en 1928, UBRCI et OFINA en 1929...

La mutation des banques

C'est donc une transformation profonde de l'ensemble du système financier que suscite la guerre : les banques commencent alors à se substituer à un marché financier de plus en plus au service du financement de l'État. Cette évolution, entamée dès 1914, se poursuit, avec des oscillations, jusqu'aux années 1980. Ce n'est qu'alors que les pouvoirs publics vont impulser une mutation inverse, réhabilitant les marchés financiers et leur rôle dans le financement des entreprises. Cela signifie aussi que la nature des banques évolue. À la veille de la guerre, un phénomène de spécialisation, aiguillonné par la concurrence, était en cours, rapprochant peu à peu le système français du système britannique : de grandes banques de dépôts, liquides et puissantes, un marché dynamique animé par des banques d'affaires internationales. Avec la guerre vient la rupture des relations économiques internationales et la saisie des avoirs étrangers (notamment en Russie soviétique) et donc l'affaiblissement des grandes banques d'affaires comme Paribas ou la BUP, accentué par l'inflation qui réduit la valeur réelle de leur principale masse de manœuvre : leur capital.

Brochure de la Caisse nationale de crédit agricole sur la loi du 5 août 1920 sur le crédit mutuel et la coopération agricoles, 1927.

La loi du 5 août 1920 institue l'Office national du crédit agricole afin de donner plus d'autonomie à ce qui n'était alors qu'une direction du crédit au ministère de l'Agriculture et de créer un organisme central de compensation entre les caisses régionales. Cet établissement public prend l'appellation de Caisse nationale de crédit agricole (CNCA) en 1926.

Crédit Agricole S.A., département des Archives historiques, fonds Crédit Lyonnais.

Progressivement, cette situation donne la primauté aux banques qui disposent de la ressource la mieux indexée sur l'évolution nominale de la richesse nationale : les dépôts, qui évoluent au moins au rythme de l'inflation. Aussi, les grandes banques de dépôts, et les nouvelles banques mutualistes (Crédit agricole, Banques populaires) qui se développent sous l'aile de l'État, deviennent progressivement des banques à tout faire, du compte courant au conseil financier, du crédit commercial au financement long. La bancarisation des années 1920-1980 n'est donc pas seulement une bancarisation des ménages : c'est aussi une bancarisation de l'économie productive.

Ce renforcement du poids relatif des banques face aux marchés a pour contrepartie l'intervention croissante de l'État : profession libre jusque-là, le secteur bancaire suscite une intervention publique croissante dès 1914. Or les banques sont des organismes, des firmes hiérarchiquement structurées : plus facilement que les marchés, il est possible de les contrôler, de les orienter, de les inciter. Dès la guerre, le dialogue Banque-État se renforce, s'institutionnalise, soit directement, notamment à l'occasion des émissions d'emprunt, soit indirectement, par l'appesantissement du contrôle sur les organes financiers à la frontière du public et du privé – Banque de France, Caisse des dépôts, Crédit foncier, bientôt Crédit national. Aux logiques en partie décentralisées des marchés et des acteurs locaux se substitue ainsi une logique plus centralisée des directions et des grands acteurs parisiens, logique plus hiérarchique aussi : la banque, la monnaie, la finance deviennent en partie « dirigées ». Cet héritage fondamental de la guerre, en partie récusé en 1919-1920, percole doucement tout au long des années 1920, revient en force dans les années 1930, s'impose enfin dans les années 1940, jusqu'à la grande remise en cause des années 1980.

En quatre années, c'est donc notre « vingtième siècle » financier qui a été esquissé, expérimenté, en partie refusé, un siècle financier fort bref, puisqu'il a perduré jusqu'à la loi de « banalisation » bancaire de 1984, mais un siècle financier qui a marié deux traits contradictoires : un affaiblissement marqué du poids de la finance de marché et un renforcement considérable de celui des banques.

Cette exposition a été réalisée par le groupe de travail Banques 14-18 au sein de l'Association des archivistes français, à partir des fonds d'archives de cinq établissements bancaires et du Centre des archives économiques et financières. Conçue dans le cadre de la commémoration de la Grande Guerre, elle est présentée dans différents espaces, publics ou privés, à partir de janvier 2015.

Commissariat scientifique :

BNP Paribas, Archives et histoire Groupe : Roger Nougaret, Christiane de Fleurieu.
Crédit Agricole S.A., département des Archives historiques : Anne Brunterc'h, Pascal Pénot.
Fédération nationale des Caisses d'épargne, Unité de valorisation du patrimoine historique : Laure de Llamby, Dominique Blivet.
HSBC France, service des Archives historiques : Stéphanie Billonneau.
Société Générale, service des Archives historiques : Farid Ameur, Cathy Dréviillon.
Ministères économiques et financiers, service des Archives économiques et financières : Agnès D'Angio-Barros, Marie Laperdrix.

Coordination administrative et technique :

Cathy Dréviillon.

Le groupe de travail remercie M. Patrice Baubeau, maître de conférences, et MM. les professeurs Hubert Bonin, Éric Bussière et Michel Lescure pour leurs conseils et relectures.

Scénographie et graphisme :

Collectif Au fond à gauche (Bruno Charzat, Guillaume Lanneau).

Mobilier, éclairage et décor :

Lux machina.

Impressions exposition :

72/78 Contrast numérix.
Duograph.

Vidéo :

Matea Ilieva.

Lecture d'archives :

Hervé Barret.

Suivi éditorial :

Sophie Pollez.

Tous nos remerciements à celles et ceux qui ont participé au projet, dont les stagiaires et alternants des différents services d'archives historiques : Cloé Boivin, Erika Frixon, Josselin Lostec, Manuel Mingot Nicaise, Carole Rieb, Katia Vernus ; les membres de l'équipe de l'IGPDE aux ministères économiques et financiers et notamment Fabien Cardoni ; l'équipe des permanents de l'Association des archivistes français, Alice Crippon et Nicolas Didon.

